

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

3 MAI 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 3 MAI 2021 à 19 h 30 par voie de conférence téléphonique.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents par conférence téléphonique forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente à la conférence téléphonique.

La présente assemblée est enregistrée et sera diffusée sur le site WEB de la municipalité.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 3 mai 2021

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux;
4. Administration générale;
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
 - 4.2 Autorisation de paiement de facture Villeneuve Ford entretien camion voirie au montant de 427.51 \$;
 - 4.3 Autorisation de paiement facture Brault Maxtech embout lampes UV pour eau potable au montant de 1 134.56 \$;
 - 4.4 Autorisation de paiement facture ingénieurs de la FQM pour réparation mur de soutènement;
5. Adoption d'une résolution pour une nouvelle programmation dans le cadre du programme TECQ;
6. Suivi de dossier agrandissement du garage municipal pour bureau et résolution demandant à TELUS d'accélérer les démarches pour l'installation de la fibre optique;

7. Suivi du dossier pour la réparation du mur de protection de la prise d'eau potable;
 8. Suivi du dossier pour le pavage sur la rue Mgr Ross, St-Jean côté nord et réparation au garage Turcotte;
 9. Autorisation de la dépense pour le nivelage des routes;
 10. Dépôt du rapport de Madame Lucie Dussault, conseillère en gestion des risques, sécurité incendie et des lieux, suite à sa récente visite;
 11. Projet de protocole d'entente de la Ville de Matane concernant la plateforme de compostage pour commentaires et/ou approbation ainsi qu'un projet de résolution à adopter;
 12. Adoption d'une résolution pour mettre à jour le plan de sécurité civile afin d'y inclure l'annexe # 1 sur les modes et procédures d'alerte et de mobilisation;
 13. Programme de développement des collectivités (PDC) et dépôt de projet du Comité de Développement de Grosses-Roches;
-

14. VARIA

- a) Paiement de facture Tétratech;
- b) CA Environnement nettoyage rampe mise à l'eau;
- c) Planter des branches de saules aux bassins;
- d) Vérifier s'il y a une fuite entre le 110 et 114 Route 132 Est;
- e) Travaux sur la remorque.

15. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)

16. Période de questions

17. Ajournement de l'assemblée au 17 mai 2021 à 19 h 30 pour l'adjudication du contrat pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable et eaux usées;

2021-05-59 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2021;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont tous présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

**2021-05-60 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12
AVRIL 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

ADOPTÉE

2021-05-61 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 13 AVRIL AU 3 MAI 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 13 avril au 3 mai 2021, pour un montant 43,623.56 \$ numérotés consécutivement de 3662 à 3673 pour les chèques de payes et de 5845 à 5872 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

2021-05-62 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – VILLENEUVE FORD – ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE – FACTURE # 54024

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Villeneuve Ford # 54024 – 427.51 \$
Service huile et filtre, remplace switch essuie-glaces, filtre à air, remplacer les ampoules, etc...

ADOPTÉE

2021-05-63 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – BRAULT MAXTECH – LAMPES UV EAUX USÉES – FACTURE # 16838

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Brault Maxtech # 16838 – 1,134.56 \$
Lampes UV

ADOPTÉE

**2021-05-64 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – BRAULT
MAXTECH – LAMPES UV EAUX USÉES – FACTURE # 16838**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Brault Maxtech # 16838 – 1,134.56 \$
Lampes UV

ADOPTÉE

**2021-05-65 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – PROJET RÉPARATION
MUR SOUTÈNEMENT – FACTURE # 2774**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des Municipalités # 2774 – 315.93 \$
Préparation de plans et rédaction de devis

Cette facture sera remboursée avec une partie de l'aide financière de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

**2021-05-66 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – TETRA TECH QI
INC. – PROJET AGRANDISSEMENT GARAGE MUNICIPAL
POUR BUREAU – FACTURE # 60703201**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Tetra Tech QI inc. # 60703201– 4,357.56 \$
Coordination technique, démarrage du mandat, visite des lieux, conception préliminaire, estimation des coûts, assistance technique pour préparation d'une demande d'aide financière.

QUE le montant autorisé pour le mandat par la résolution 2020-12-185 est de 6,485.00 \$.

QUE les dépenses à ce jour incluant la présente facture sont de 3,790.00 \$, donc au 3 mai 2021 le budget est respecté.

QUE si le projet reçoit l'aide financière souhaitée, cette dépense sera incluse dans le 5 % des dépenses autorisées avant-projet.

ADOPTÉE

2021-05-67 APPROBATION PROGRAMMATION # 2 TECQ 2019-2023

Attendu que la Municipalité de Grosses-Roches a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

Attendu que la Municipalité de Grosses-Roches doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elles pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du territoire de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministre en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE

2021-05-68 FAIRE PRESSION AUPRÈS DE LA COMPAGNIE TELUS POUR QU'ELLE S'ACTIVE POUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE AU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que cela fait plus d'un an qu'une demande a été faite auprès de TELUS pour l'installation de la fibre optique au garage municipal;

Considérant que le Conseil municipal trouve que le dossier n'avance pas;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal demande à la directrice générale de faire parvenir une lettre à TELUS de voir à s'activer dans le dossier afin que la fibre optique soit installée dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE

Suivi de dossier réparation mur prise d'eau potable.

Les travaux seront exécutés à la fin juin par Les Entreprises d'Auteuil et fils

Suivi dossier pavage rue Mgr Ross, St-Jean côté nord de la 132 et réparation au garage.

Les travaux seront exécutés à la fin mai par Les Pavages des Monts

2021-05-69 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – NIVELAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Considérant que le conseil municipal désire poursuivre les travaux de remise en forme des chemins municipaux réalisés au cours des dernières années;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire niveler les chemins municipaux pour l'année 2021 par « Excavation Émilien Simard » au tarif horaire de 130 \$ plus taxes.

Chemins municipaux :

- Route Jaco-Hugues
- Route du Ruisseau-à-la-Loutre
- Route des Crapauds
- Route du Petit-Canada

Le directeur des travaux publics est responsable de la supervision des travaux tout en respectant le cadre budgétaire établi (+/- 4 000 \$) incluant le gravier.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport d'inspection de Mme Lucie Dussault, conseillère en gestion des risques, sécurité incendie suite à une récente visite.

Il n'y a rien de majeur, seulement quelques conseils concernant nos installations.

Dossier sur la plateforme de compostage de la Ville de Matane.

Le dossier est reporté à une séance subséquente.

2021-05-70 ADOPTION DE L'ANNEXE « G » DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE AFIN D'Y INCLURE LES PROCÉDURES D'ALERTE ET MOBILISATION ET LES MOYENS DE SECOURS MINIMAUX POUR PROTÉGER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Considérant que la municipalité avait l'obligation d'établir des procédures d'alerte et de mobilisation et des moyens de secours minimaux suite à l'adoption du règlement du gouvernement le 9 novembre 2019;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil adopte l'annexe « G » du plan de sécurité civile afin d'y inclure les modes et procédures d'alerte et de mobilisation et elle fait partie intégrante dudit plan.

ADOPTÉE

Dossier sur l'aide financière du Programme de développement des collectivités (PDC).

La municipalité dispose d'une aide financière de 11 000 \$ pour la réalisation d'un ou plusieurs projets.

Le CDGR a déposé un mais il est à revoir et sera déposé à une séance subséquente.

Travaux sur la remorque de la municipalité.

Demander des soumissions pour des protections sur les côtés et reporter à une séance subséquente.

2021-05-71 *AUTORISER LA DÉPENSE POUR FAIRE VÉRIFIER S'IL Y A UNE FUITE ENTRE LE 110 ET 114 ROUTE 132 EST*

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil autorise la dépense pour faire vérifier s'il y a une fuite entre le 110 et 114 route 132 Est et procéder aux réparations s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2021-05-72 *REFAIRE UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR NETTOYAGE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU*

Considérant que c'est la dernière année du certificat d'autorisation pour le nettoyage de la rampe de mise à l'eau;

Considérant que le Conseil municipal désire déposer une nouvelle demande pour les trois prochaines années;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une nouvelle demande auprès du ministère de l'Environnement et l'autorise par le fait même à signer tous les documents nécessaires pour le dépôt de ladite demande.

ADOPTÉE

Site des bassins des eaux usées.

La directrice générale est priée d'informer l'inspecteur municipal de faire la plantation de branches de saules pour solidifier le haut du talus du côté nord.

2021-05-73 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

D'ajourner l'assemblée au 17 mai à 19 h 30, il était 20h05.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 3 mai 2021, tenue par conférence téléphonique à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date